

3-2

Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20 20

CHARGES DIRECTES		MONTANT ¹²	RESSOURCES DIRECTES		MONTANT ¹²
60 - Achats	7 120	€	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	181 394	€
Achats stockés (matières premières, autres)		€	73 - Dotation et produits de tarification		€
Achats d'études et de prestations de services		€	74- Subventions d'exploitation (13)	988 128	€
Achats de matériel, équipements et travaux		€	État: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		€
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)	7 120	€	DIRECCTE PACA	272 128	€
Achats de marchandises		€			€
Autres achats		€			€
61 - Services extérieurs	200 311	€	Région(s)		€
Sous-traitance générale	48 844	€	SUD	216 000	€
Redevances de crédit-bail		€	OCCITANIE	210 000	€
Locations mobilières et immobilières	79 898	€	Département(s)		€
Charges locatives et de copropriété	23 440	€			€
Entretien et réparations	27 444	€			€
Primes d'assurances	5 594	€	TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoire(s)	75 000	€
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)	15 091	€	Métropole AMP (Échelon central)		€
62 - Autres services extérieurs	288 177	€	Territoire Marseille-Provence	70 000	€
Personnel extérieur	60 000	€	Territoire du Pays d'Aix	5 000	€
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	57 144	€	Territoire du Pays Salonais		€
Publicité, information et publications	25 000	€	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile		€
Transports de biens et transports collectifs du personnel		€	Territoire Istres-Ouest Provence		€
Déplacements, missions et réceptions	115 857	€	Territoire du Pays de Martigues		€
Frais postaux et de télécommunications	21 139	€	Communes		€
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)	9 036	€	Communes et agglomérations sur le territoire SUD	25 000	€
63 - Impôts et taxes		€	Communes et agglomérations sur le territoire OCCITANIE	190 000	€
Impôts et taxes sur rémunérations		€			€
Autres impôts et taxes		€	Organismes sociaux (détailler):		€
64 - Charges de personnel	902 914	€	Fonds européens		€
Rémunérations du personnel	613 982	€	L'agence de services et de paiement		€
Charges sociales	288 932	€	Autres établissements publics		€
Autres charges de personnel		€	Aides privées		€
65 - Autres charges de gestion courante		€	75 - Autres produits de gestion courante		€
66 - Charges financières		€	Dont cotisations, dons manuels ou legs	229 000	€
67 - Charges exceptionnelles		€	76 - Produits financiers		€
68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées		€	77 - Produits exceptionnels		€
69 - Impôts sur les bénéfices		€	78 - Reprises sur amortissements provisions		€
		€	79 - Transfert de charges		€
CHARGES INDIRECTES			RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES		
Charges fixes de fonctionnement		€			€
Frais financier		€			€
Autres		€			€
TOTAL DES CHARGES	1 398 522	€	TOTAL DES PRODUITS	1 398 522	€
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES¹⁴					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature (3)		€	87 - Contributions volontaires en nature		€
Secours en nature		€	Bénévolat	440 202	€
Mise à disposition gratuite biens et prestations		€	Prestation en nature		€
Personnel bénévole	440 202	€	Dons en nature		€
TOTAL GENERAL DES CHARGES	1 838 724		TOTAL GENERAL DES PRODUITS	1 838 724	

Fait à : Marseille

Le 18/09/2019

Cachet de l'association

Signature du Président

8, rue Sainte Barbe
13001 MARSEILLE
Tél. 04 91 13 74 65 - Fax 04 91 13 74 66
SIRET 489 476 952 00044

¹² Ne pas indiquer les centimes d'euros. ¹³ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées. ¹⁴ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n°99-21, prévoit à minima une information quantitative ou, à défaut, qualitative dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

Page 25 sur 41

Reçu au Contrôle de légalité le 17 janvier 2020